

ODJ 9 octobre 2017

- Récapitulatif des contrats obtenus en 2017
- Focus sur le budget
- Congrès de l'ED : laboratoire organisateur et dates
- Information sur les formations + vote du conseil (ARES)
- Dates des jurys de bourse 2018
- Dates des réunions de rentrée (destinées aux doctorants et directeurs de thèse)
- Informations inscriptions (5ème année et plus, cas particulier d'interruption de thèse et exonération pour les doctorants de 4ème année ayant débuté après janvier lors de la 1ère année pour cause de financement tardif)
- Règlement intérieur de l'ED
- Renouvellement du conseil
- Divers

Récapitulatif des contrats AMU & Co pour la rentrée 2017

Contrats doctoraux AMU : 10 + 1

Contrats AMU-DGA : 0

Contrats AMU-CEA : 0

Contrat AMU Inter-ED : 1 en ED principale (Borchiellini), 1 en ED sec (abandon)

Contrat DOC2AMU : 1 en ED principale (Monod) et 2 en ED sec (L. Siame, J. Rose)

Contrat doctoral handicap : 0

Contrat jeunes chercheurs Région : 3 (Ponel/Affre ; Boudenne ; Thibaut)

2 prix de thèse

Budget

Budget 2017 : 18500 euros -> on vise idem pour 2018

Détail des dépenses déjà effectuées :

- Aide formation : tout n'est pas transmis – slt 250 € effectifs
 - Formations ED :
 - Rédaction articles : 2275 €
 - CV / communication (à venir en nov) : 250 €
 - Congrès : 9957 €
 - Matériel informatique : 1160 €
 - Frais divers et de bureau : env 850 €
 - Formations spécifiques proposées par les labos ????
- Rappel : 24 HETD maxi/EC déclarables dans ARES mais cela doit être prévu pour modélisation.

Congrès des doctorants

- Date : 17-18 ou 18-19 avril
- Organisateur : AB
- Lieu : Timone

	Comité d'organisation	
2008	M2P2	ARBOIS
2009	COM	PHARO
2010	IMEP	CASSIS
2011	CEREGE	ARBOIS
2012	AB	PHARO
2013	LCE	St-CHARLES
2014	M2P2	ARBOIS
2015	IMBE	CASSIS
2016	MIO	LUMINY
2017	CEREGE	ARBOIS

Formations

- Présentation des 2 formations de 2017
- Validation par le conseil
- Modélisation dans ARES et APOGEE
 - Prise en compte pour HC ou H de service
 - Négociation avec les composantes
 - Inscriptions pédagogiques des doctorants qui suivront ces formations

1. Rédiger pour être publié Eric LICHTFOUSE (INRA-CEREGE)

- **Session 1 : Site de Aix-Arbois, 5 et 6 octobre 2017 – ED251 – 16 doctorants**
- **Session 2 : Campus de St-Charles, 12 et 13 octobre 2017 – ED251 + qqs autres – 21 doctorants**

OBJECTIF

Acquérir ou consolider des techniques de rédaction de niveau recherche. Mettre en œuvre une stratégie de publication : quels résultats publier et sous quelle forme ? Quand publier ? Quelles sont les étapes à respecter dans le processus de soumission ?

JOUR 1 (6h) : NOUVEAUTE ET COMMUNICABILITE

La nouveauté, la communicabilité, les différentes formes d'articles, les réseaux sociaux de recherche, les archives ouvertes, les citations, l'impact scientifique et l'impact social. Deux exercices permettront d'identifier la nature de l'originalité des résultats et de structurer leur discours.

JOUR 2 (6h) : ECRITURE

Conseils généraux d'écriture, la perception du lecteur, l'influence de la culture latine, les défauts majeurs des articles. Puis détail des sections typiques d'un article original : titre, résumé, introduction, etc. Deux exercices pour améliorer l'écriture en anglais et structurer le résumé. Un exercice du 'micro-article' pour identifier le résultat publiable et structurer le discours, ainsi que l'argumentation.

Livre « Rédiger pour publier » fourni – *Premiers retours positifs – Validation par le conseil et reconduction en 2018*

2. Diffusion/vulgarisation en sciences et préparation aux concours

Alain VERON coord (Rectorat/AMU/CEREGE)

- Fournir à de jeunes professionnels des outils et des informations sur les pratiques de communication en sciences (diffusion et vulgarisation)
- Préparation aux concours conformément aux environnements institutionnels et d'entreprise.

La formation est constituée de deux axes qui peuvent être suivis indépendamment:

TC (4h) : Prise de parole, droits et usages du numérique en enseignement dans le cadre (i) de congrès, conférences, débats et (ii) des enseignements dispensés

Axe 1 (6h) : Diffusion et vulgarisation en sciences : a) *Communication scientifique vers le public* b) *Communication scientifique vers le milieu scolaire et les établissements publics.* **Axe 1 à retravailler.**

Axe 2 (8h) : Préparation aux concours et positionnement en entreprise. a) *Travailler la posture et le positionnement en entreprise pour les docteurs en sciences en faisant appel à l'intelligence collective et la mise en relation,* b) *Enjeux, aléas et nécessités adossés aux carrières académiques et à la préparation des concours dans les organismes publics.* **Axe 2 à modifier et étendre.**

Essai en 2017 avant validation pour 2018

Formation IRD/RI AMU – présentation N. Roche

- 4 jours de formation sur le développement durable avec 3 blocs (25 à 30 doctorants/chercheurs par bloc), 25h par bloc (conf. plénière + travaux en commun).
 - Une journée institutionnelle avec conf (pas compté dans formation)
 - Eau (ressource en eau en milieu semi-aride, études de cas; accès à l'eau en contexte de CC ; gestion, partage, gouvernance des ressources en eau)
 - Santé....
 - Espace Méditerranée (incendies et CC ; concevoir les villes de demain ; CC et Méd).
- 2 au 7 juillet 2018, tous les 2 ans
- Au Pharo

MAI			JUN			JUILLET		
M	1		V	1		D	1	
Me	2	CONGES	S	2		L	2	
J	3	MASTER	D	3		M	3	
V	4		L	4		Me	4	
S	5		M	5		J	5	
D	6		Me	6		V	6	
L	7	Début du projet tutoré TC3	J	7		S	7	
M	8	FERIE	V	8		D	8	
Me	9		S	9		L	9	
J	10	ASCENSION	D	10		M	10	JURY M1/M2 ANNEE
V	11		L	11		Me	11	
S	12		M	12		J	12	
D	13		Me	13		V	13	FIN STAGEM2
L	14	EXAMEN TC4	J	14		S	14	FÊTE NATIONALE
M	15		V	15		D	15	
Me	16		S	16		L	16	
J	17		D	17		M	17	
V	18		L	18		Me	18	
S	19		M	19		J	19	
D	20		Me	20		V	20	
L	21	PENTECOTE	J	21		S	21	
M	22		V	22		D	22	
Me	23		S	23		L	23	
J	24		D	24		M	24	
V	25		L	25		Me	25	
S	26		M	26		J	26	
D	27		Me	27		V	27	
L	28		J	28		S	28	
M	29		V	29		D	29	
Me	29		S	30		L	29	
J	31					M	31	

Contrats doctoraux AMU 2018

- Pas encore de nombre arrêté de bourses : décision après mars
- Reconduction de la procédure de 2017 ?
- Les dates de retour des listes de candidats devraient rester plus ou moins identiques à cette année
- Cette année : 26 juin / 4-5 juillet

Proposition de dates pour le jury d'attribution des contrats :

- 25 juin : sélection des dossiers
- 3-4 juillet : auditions

Remontée à l'ED : 18 juin + tableau récapitulatif

Réunions de rentrée

- Prendre ses fonctions de doctorant : 27/11 Aix et 11 /12 St-Charles
- Rentrée ED doctorants 3 sites : 4 et 5 décembre
 - Présenter en plus le dispositif d'enquête aux doctorants
- Réunion directeurs de thèse 3 sites : 7 (Luminy et St-Charles) et 8 (Arbois) novembre

Informations inscriptions

- 5ème année et plus : à ce jour pas de demande, donc prochain conseil
- Cas particulier d'interruption de thèse
- Exonération pour les doctorants de 4ème année ayant débuté après janvier lors de la 1ère année pour cause de financement tardif

Procédure pour le renouvellement du conseil et RI

Calendrier :

- Envoi aux ED de la trame du règlement intérieur ED d'ici 15 jours pour adaptation aux EDs. Le règlement doit être validé par la CR, probablement en janvier ou février (après analyse préalable par la DAJI) – Ils contiennent le mode de constitution du conseil.
- Mise en place du nouveau conseil dès que RI validé (Fév-mars-avril)
- Election par le nouveau conseil du directeur d'ED pour le contrat 2018-2022.

CR de novembre pour prolongation de CK jusqu'au 31/8/18.

Info complémentaires :

- 1) Notre RI ne traite pas de la manière dont sont choisis les membres du conseil
- 2) selon la DAJI, dans les conseils d'ED, les membres représentants des établissements, unités , équipes etc... sont bien des membres à part entière et qu'il n'est pas possible de les faire siéger à titre d'invités.
- 3) Élections devraient suivre les procédures de la DAJ.....

Arrêté 2016

- Le conseil comprend de **douze à vingt-six membres**. **60% de ses membres sont des représentants des établissements, des unités ou équipes de recherche concernées, dont au moins deux représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens.**

-> élus ou nommés

- Il est complété, à hauteur de **20 % du total** des membres du conseil, arrondi s'il y a lieu à l'unité inférieure, par des **doctorants élus** parmi et par les doctorants inscrits à l'école doctorale

-> élus

- et pour le reste, sur proposition des membres du conseil de l'école doctorale, par des **membres extérieurs à l'école doctorale** choisis parmi les personnalités qualifiées, dans les domaines scientifiques et dans les secteurs socio-économiques concernés.

-> élus ou nommés

- Sa composition doit permettre une représentation **équilibrée des femmes et des hommes**. Les règles relatives à l'élection et à la nomination des membres du conseil sont définies suivant des modalités adoptées par le conseil d'administration de l'établissement ou des établissements concernés par l'accréditation.

Quelques points d'informations préalables : diapo 14 à 21

Etablissements/unités/équipes

BOUTIN	Olivier	Direction M2P2
DEKEYSER	Ivan	M.I.O.
FERAL	Jean-Pierre	IMBE
HAMMAD	Isabelle	Secrétariat EDSE
KELLER	Catherine	CEREGE Direction EDSE
OLLIVIER	Evelyne	Axe santé et env
QUEGUINER	Bernard	M.I.O DA EDSE
ROCHE	Nicolas	PR2I
ROCHETTE	Pierre	CEREGE
SEMPERE	Richard	Direction M.I.O.
SIGNOLI	Michel	Direction ADES
TATONI	Thierry	Direction IMBE
THOUVENY	Nicolas	Direction CEREGE
WORTHAM	Henri	Direction LCE

Composition actuelle : 25

Doctorants

MARCHESSEAU	Guillaume	M.I.O
LA ROCCA	Thomas	GPPC
POULIN	Chloé	CEREGE
THIERRY DE VILLE	D'AVRAY Laure	IMBE
MOPIN	Clémence	AB

Externes

ROCHE	Philip	IRSTEA
RIOU	Guillaume	Pôle Risques
RIGAUD	Vincent	IFREMER / Pôle mer
CARRE	Jean-Loïc	Pôle Eau
+ 2.....		

Résultats du sondage effectué par l'ED 251 auprès des EDs concernant la composition et le fonctionnement du conseil d'ED (1)

ED	ED 355	ED 463	ED 353	ED 184
Composition du conseil				
Combien de membres ?	26	26	26	21
Combien d'extérieur?	6	8	8	4
des EPIC (CEA, IRSN, IRSTEA, INSERM, BRGM.....) si oui lesquels ?	???	0	Monde socioéconomique ou d'autres établissements de recherche - CEA, IRSN, IRSTEA	CEA
Société civile ? Lesquels ?	INRAP, MUCEM, ADEME PACA, INA Méditerranée, Mairie de Marseille, Rectorat, Actes Sud	5	Oui - MPM, directeurs de sociétés	Non précisé
pôles de compétitivité ? Lesquels ?	non	non	Oui Optitec, Capénergies	
Existence d'un bureau oui/non	oui	oui	Oui	non
si oui, qui participe ?	Directrice ED, assistante, un doctorant, 5 membres du conseil	6 (dir, dir adj, ass, responsables des sites)	Directeurs des 5 principaux laboratoires adossés à l'ED + dir Adj	
si oui, comment les membres sont-ils choisis (élection, nomination,) ?	Le Doctorant et les membres du conseil ont été désignés par le conseil	nomination	Nomination	
si oui, pour quelle(s) tâches ?	examen des réinscriptions dérogatoires et des problèmes de suivi, sélection et classement des candidats au prix de thèse	décisions de gestion	conseille le directeur pour les prises de décision en temps limité sur certaines actions afférentes au fonctionnement de l'ED (e.g. interclassement entre laboratoires, résolution de problèmes, etc.)	
Existence d'un conseil restreint oui/non	Non	non	Non	non
Existence d'un directeur-riche adjoint-e (DA) oui/non	non	oui	Oui	oui
si oui, quel rôle ?		remplacement du directeur	S'occupe d'un certain nombre de dossiers en concertation avec le directeur - A vocation à être le directeur suivant lors du prochain contrat.	Adjoint

Résultats du sondage effectué par l'ED 251 auprès des EDs concernant la composition et le fonctionnement du conseil d'ED (2)

ED	ED 355	ED 463	ED 353	ED 184
Désignation des membres du conseil hors doctorants				
élection oui/non	oui	non	Non	non
si oui, par qui ?	Par tous les HDR rattachés à l'ED		/	
si oui, qui peut se présenter ?	chacun des 21 laboratoires propose s'il le souhaite un (seul) candidat. Les candidats doctorants sont élus par leurs pairs.		/	
rythme de renouvellement ?	4 ans		/	
comment sont organisées les élections ?	élections organisées par l'ED. Sont élus les candidats ayant le plus de voix.		/	
nomination oui/non	Non	oui (21)	Oui	oui
si oui, par qui ?		Conseil ED	nommés par le Conseil sortant	membres du conseil
si oui, proposé par qui ?		Direction ED	sur proposition du nouveau directeur	la directrice de l'ed
rythme de renouvellement ?		quiquennal	a minima renouvelés lors du changement de directeur	5 ans
élection suite à une proposition oui/non	Oui proposition des laboratoires pour leurs représentants.	non	Non	
mode de désignation dépend du statut (DU, HDR, admin etc....) oui/non	Election pour tous sauf pour les membres extérieurs qui sont désignés par le conseil sur proposition de la direction de l'ED.	non	/	non
si oui, détailler selon la catégorie			/	
modalités particulières	Les DU sont invités permanents mais sans voix délibérative s'ils ne sont pas élus.	Equilibre	/	

ED	ED 355	ED 463	ED 353	ED 184
Désignation du-de la directeur-riche de l'ED				
élection oui/non	oui	non	Le directeur adjoint se présente devant le conseil de l'ED qui procède à son élection en tant que directeur pour le futur contrat	oui
nomination oui/non	validation de l'élection par le Président	oui	Non	
qui peut postuler : seulement mb du conseil de l'ED ?	tout HDR rattaché à l'ED peut postuler. Je ne suis pas membre du conseil		Le directeur adjoint. Si celui n'est pas candidat, un appel est ouvert dans le laboratoire qui a vocation à diriger l'ED pour le contrat, puis élargi aux autres laboratoires s'il n'y a pas de candidat dans ce laboratoire.	non
qui peut postuler : tout le monde ?		PR/DR rattachés à l'ED	Oui	membres de l'ed (PR)
qui vote ?	Les membres du conseil		Le conseil de l'ED	les membres du conseil
autres modalités de désignation-détailler	scrutin à bulletins secrets	Consensus Conseil et Présidence des 3 établissements co-accrédités		appel à candidatures suivi vite conseil
spécificité notable (tournus entre labo, thématique, etc....)			Une rotation de la direction de l'ED est assurée sur les 5 principaux labos d'adossement de l'ED à chaque nouveau contrat	1 directeur+1 directeur adjoint de deux disciplines différentes
si DA, quel mode de désignation ?	Nouvelle élection par le conseil avec dépôt de candidatures en amont.	Vote Conseil sur Proposition par Directeur	Le directeur adjoint est choisi dans le laboratoire qui assurera la direction de l'ED lors du prochain contrat (il est proposé par le laboratoire). Une concertation a lieu avec le directeur de l'ED.	sur proposition du directeur de l'ed avec approbation du conseil

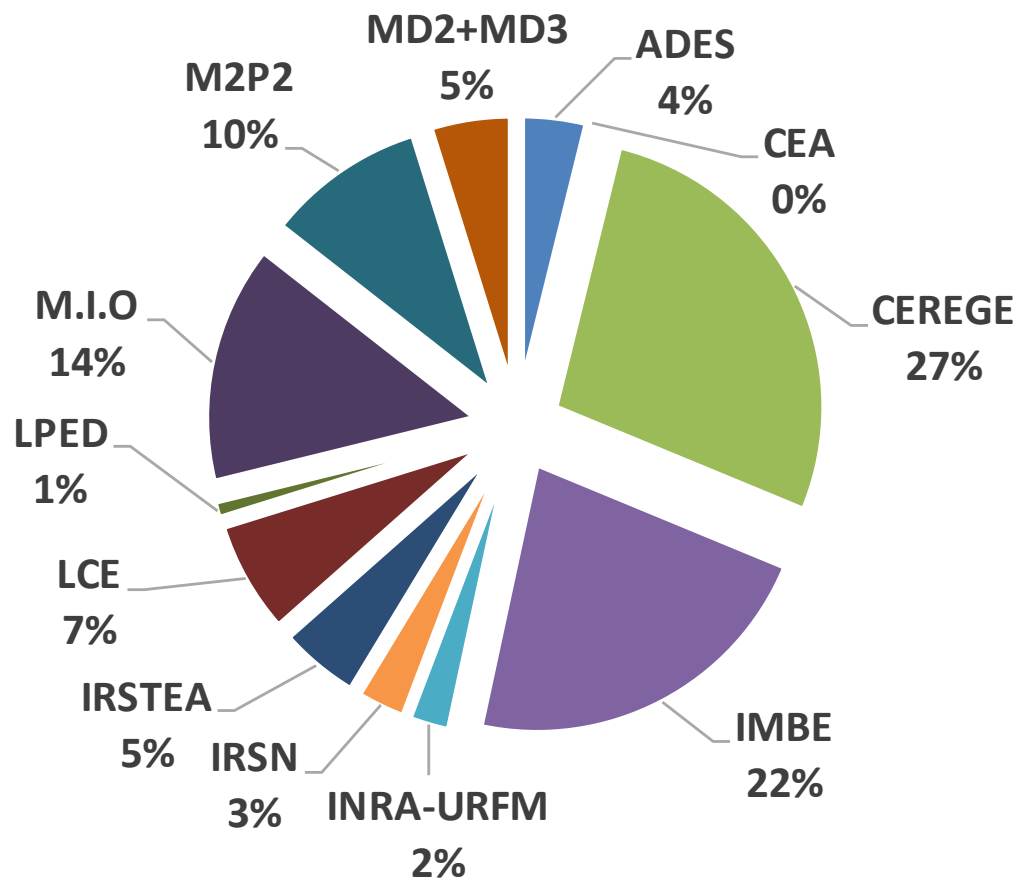
Résultats
concernant la
composition et le
fonctionnement
du conseil d'ED (3)

Résultats du sondage effectué par l'ED 251 auprès des EDs concernant la composition et le fonctionnement du conseil d'ED (4)

ED	ED 355	ED 463	ED 353	ED 184
Fonctionnement				
nombre moyen de réunions du conseil	4	3-4	4-5 / an	3
prise de décisions				
en réunions "frontales"	en réunion du conseil, par un vote.	oui	En réunion de bureau (de l'ordre de 5 réunions de bureau/an)	oui
par sondage/mail	Non	oui, en cas d'urgence	Très peu	oui
Remarques				
tout ce que vous désirez ajouter ou expliquer plus clairement.....	Les DU sont invités permanents car les 21 laboratoires ne peuvent être tous représentés dans le conseil. Mais ce mode de fonctionnement a été critiqué par l'HCERES au motif qu'il donnait trop d'influence aux DU.			

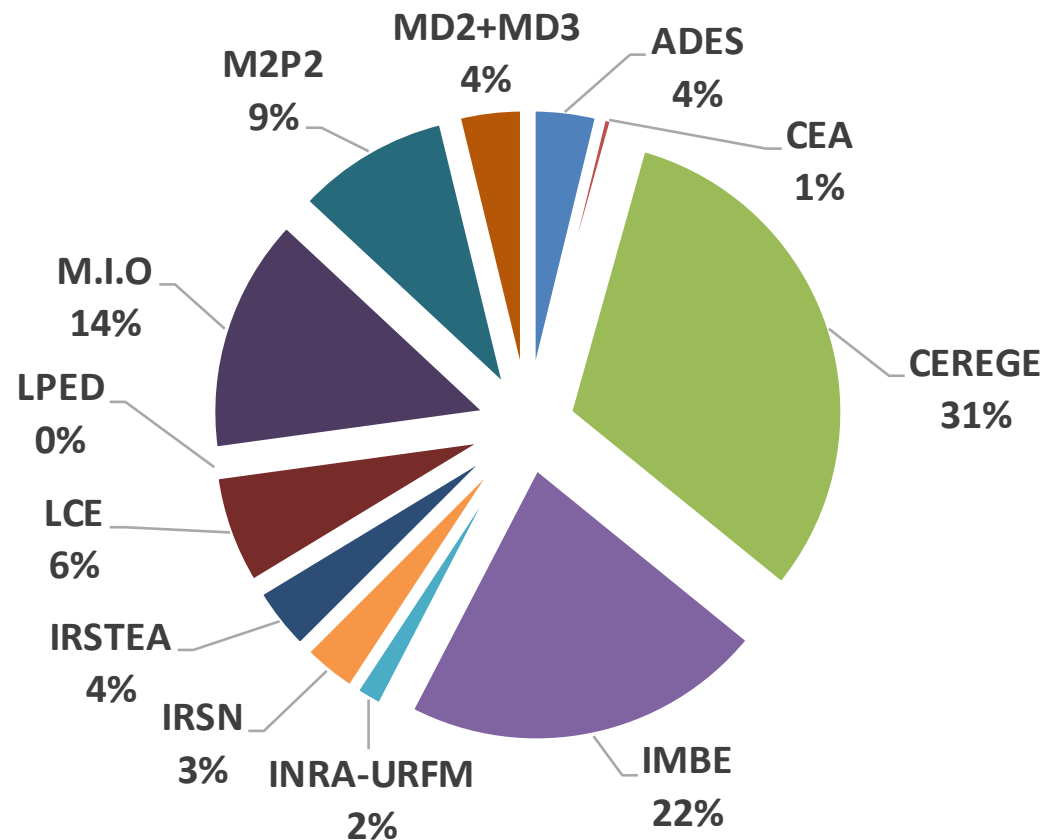
Répartition des thèses en fonction des unités de recherche

2014



221 inscriptions

2015



184 inscriptions

Réflexions - Propositions

- Inclure le DU des gros labos AMU (6 sièges) ? **OK a priori**
 - Inclure un représentant des labos hors AMU (IRSN + CEA + URFM + IRSTEA) (**1 siège tournant annuellement**) ?
 - Nécessité de 2 BIATOS : secrétariat ED + 1 nommé ? **OK a priori**
 - Equilibre entre les domaines de recherche (aussi spécialités) :
 - Anthropologie Biologique
 - Biologie Ecologie
 - Chimie de l'Environnement
 - Génie des Procédés (GP)
 - Géosciences
 - Océanographie
 - Santé et environnement
 - On a, avec les DU actuels, 6 domaines représentés, manque 1.
 - Si on accepte les points ci-dessus alors on a *a minima* : 6 + 1 + 2 + Dir ED + DA ED = 11 sièges attribués
 - Si on part sur un conseil à 26, alors 60% = 15,6 donc 16-11 = 5 sièges restent à pourvoir
 - Si PR2I reste comme actuellement alors 4 restent, mais PR2I aussi GP !
 - D'autre part, si conseil à 26, alors il faut 5 doctorants (comme aujourd'hui) et 5 externes
 - Si SE manque (dans le cas ci-dessus) : 1 siège à dédier à SE donc 3 sièges restent à attribuer
 - Actuellement la proportion des principales spécialités indique: **ECOL, GEOSCI, GP, OCEANO**, (CE)
 - **Pré-choix du conseil : Nomination plutôt que vote à cause de la procédure lourde de vote (doit passer par la DAJ)**
 - **Reste comment inclure le LPED**
- > **demande de réflexion sur la base de ces points et de la discussion qui a suivi**

Divers

- Enquêtes auprès des anciens doctorants : dès 2018 par la DEVE pour les doctorants 2014 et 2016
- Réfléchir aux mentions (majeure/mineure) pour les projets de thèse interdisciplinaires. Les deux mentions peuvent provenir de chacune des EDs.
- Pas encore de date pour les prochains AàP AMU &Co
- AàP DOC2AMU fin octobre (dernière cohorte)
- Nouvelle ED « Défense »
- Congés des doctorants
- **Demande de retour sur les bourses CIFRE**